



CITOYENNETÉ

Devenez assesseur lors des prochaines élections

Dans le cadre des élections législatives les 12 et 19 juin 2022, la ville de Ploërmel recherche des assesseurs pour la tenue de ses 10 bureaux de vote.

Publié le 17 mai 2022

Comment être assesseur ?

Pour être assesseur, il faut être majeur et être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Le rôle des assesseurs est d'accueillir l'électeur, de vérifier son identité et son inscription sur la liste de contrôle du bureau de vote concerné puis de lui faire signer la liste d'émargement après avoir voté.

Différents créneaux horaires sont proposés tout au long de la journée.

©Ministère de l'Intérieur



Plus de renseignements auprès de l'hôtel de ville de Ploërmel ou au 02 97 73 20 73



Fleurissez vos pieds de mur avec la Ville

Les échéances de travaux à venir !



[RETOUR À LA LISTE](#)



VILLE DE PLOËRMEL
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
56800 PLOËRMEL

HORAIRE D'OUVERTURE
du lundi au vendredi : 9h/12h et
13h30/17h30
fermé les samedis

Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

► [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)